

## CENTRALE BIOGAZ DE LUGÈRE

### Fiche descriptive

©ENGIE BiOZ

#### **SITE**

Impasse de la pistole, Parc Technologique  
Orléans Charbonnière, 45760 Marigny-Les-Usages

#### **DATES DU PROJET**

Démarrage chantier : Juillet 2021  
1er m<sup>3</sup> de biométhane livré sur le réseau : Février 2023

#### **PORTEURS DU PROJET**

Centrale Biogaz de Lugère : maître d'ouvrage  
ENGIE BiOZ : concepteur – développeur du projet  
et exploitant du projet

#### **MONTANT DE L'INVESTISSEMENT**

9 739 000 €

#### **SUBVENTIONS**

FEDER : 1 150 000 €

#### PARTENAIRES DU PROJET

Soutenu  
par



"Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional."

### **AGENCE ROUEN**

45 impasse du Petit Pont  
76230 Isneauville

### **AGENCE RENNES (SIÈGE SOCIAL)**

10 Boulevard de la Robiquette  
BP 86115  
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com  
Tél siège social : 02 23 46 17 62

# CENTRALE BIOGAZ DE LUGÈRE - 22 GWh



©ENGIE BIOZ

La Centrale Biogaz de Lugère est un projet qui fut initié en 2012 en concertation avec Orléans Métropole et la commune de Mariigny-Les-Usages. La métropole orléanaise a vendu le terrain à ENGIE BioZ (à l'époque Vol-V Biomasse) en 2017. Le projet a finalement vu le jour plusieurs années plus tard, en injectant ses premiers mètres cube de gaz en Février 2023.

Un prêt participatif (placement d'argent dans le projet) a été mis en place pendant la construction de la centrale afin que les habitants du territoire puissent investir dans le projet.

L'objectif du projet est de produire du gaz renouvelable (biométhane) localement, en travaillant avec les acteurs du territoire. Les matières permettant la production de ce gaz sont à 40% d'origine agricole et 60% d'origine agro-industrielle.

Le biométhane produit sera injecté dans le réseau de distribution de gaz afin d'alimenter les foyers avoisinants.

Le digestat (résidu restant à la fin de la digestion), riche en éléments fertilisants, sera épandu sur les parcelles des agriculteurs partenaires du projet. Le digestat permettra de remplacer partiellement l'utilisation d'engrais chimiques issus d'énergies fossiles.

**La production de biométhane correspond à la consommation de gaz d'environ 1% des habitants d'Orléans Métropole.**

## LES CHIFFRES CLES

### Production de biométhane

22 GWh/an soit l'équivalent de la consommation en gaz de 2000 foyers.

### Capacité

258 Nm<sup>3</sup>/h injectés en continu dans le réseau de gaz GRDF

### Surface totale

2.5 hectares de terrain

### Volume de digestion

2400 m<sup>3</sup>, en voie sèche continue, avec un temps de séjour supérieur à 20 jours

### Alimentation en substrats

Capacité : jusqu'à 25 680 tonnes/an soit 70,4 tonnes / jour incorporées dans le process de digestion

### Type de substrats

40% d'origine agricole (fumiers, résidus végétaux)  
60% d'origine agro-industrielle

### Valorisation agricole

Retour au sol de plus de 25 000 tonnes de digestat (liquide et solide) chez 32 agriculteurs, soit un plan d'épandage de 4200 ha

### Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées

5160 tonnes de CO<sub>2</sub> par an

ENGIE

**BIOZ**

Le biométhane au cœur de nos territoires

[BIOZ-BIOMETHANE.COM](https://bioz-biomethane.com)

